



Arnaque ; faux papier et faux controle technique

Par **mimine37300**, le **10/11/2010** à **23:35**

Bonjour, rnvoila , je viens d acheter un vehicule a un tres bon prix, 135000km sans gros probleme particulier juste la courroie et le pot d echappement. la vente se fait, tout les papiers sont en regle : CT ok, certificat de non gage, carte grise au meme nom que la carte d identite aucun soucis en vu (j appellerai le vendeur X").rnLe lendemain me voila a la prefecture pour faire le changement, la il me dise que la carte grise est accentué au crayon au niveau du mois et donc n accepte pas je dois demander au propriétaire une photocopie de sa carte d identite et une attestation de la date de vente.bizarement le propriétaire est injoignable, je decide de faire mes recherche sur internet.Je retrouve une jeune fille au meme nom et prenom et adresse mais pas du tout la meme tete. Je decide de prendre contact avec elleEt là j apprend qu effectivement elle as bien vendu sa voiture a ce fameux acheteurX mais que celui ci est partis avec tout les papiers de vente et que elle aussi n arrive pas a le joindre, on verifit ensemble qu il s agit bien de la meme voiture, mais que elle l a vendu sans CT car elle ne passer pas cause de nombreuses reparation a faire dessus meme urgente et tres dangereuse pour ma securite puisqu il s agit du train AR et AV de la voiture et qu en plus le kilometraage etait deja a l epoque de son achat en 2009 plus de 200000km rndonc faux kilometrage, faux contre technique , faux papiers.rnJe sais que je ne recupererai pas mon argent puisqu en plus j ai acheter en espee avec preuve mais bon, et aucun nom du vendeur X puisque faux papier. Je precise que demain je commence a porter plainte contre X . Maintenant je souhaite savoir si je peux me retourner contre le garage, pour lui exiger les reparation non prevu a refaire a la suite d un nouveau controle technique, ou dommage et interet ...Que dois je faire de mon vehicule aujourd hui, nous allons refaire avec la vrai proprietaire une vrai vente mais dois je commencer les reparation ou attendre de lancer des procedure mais lesquels??? que dois je faire pour etre dedommagé de cette affaire car resultat je me retrouve avec une voiture en fin de vie et surement pleins de repartation a faire dessus et mon argent envolé

Par **mimi493**, le **11/11/2010 à 01:30**

Vous voulez vous retourner contre quel garage et pourquoi ?
Le propriétaire est aussi en faute puisqu'elle a vendu le véhicule sans CT et sans barrer la carte grise en indiquant "vendu en pièces détachées, le ..." ou en ne détachant pas le coupon (selon le modèle de carte) et comme par hasard, elle n'a pas de certificat de cession. C'en est même plus que douteux, d'ailleurs
En plus, elle s'appelle comme le vendeur puisqu'elle reconnaît l'avoir vendue à la personne qui vous l'a vendue. Elle prétend l'avoir vendue combien, vous l'avez acheté à quel prix ?

Par **mimine37300**, le **11/11/2010 à 10:57**

la vrai propriétaire l'a vendu sans CT car les réparations trop cher!!! mais la voiture peut rouler, vendu au mois d'octobre et moi effectivement la carte grise était déjà barrée (le propriétaire X m'a raconté que la personne c'est désistée et donc voilà pourquoi elle était barrée, preuve de certificat de non gage et renseignement auprès de la police, donc moi je m'inquiète pas) la vente s'est faite de son côté le propriétaire X s'est arrangé pour partir avec tous les papiers de la vraie propriétaire (certificat de vente) elle l'a vendu 650€
Le propriétaire X (qui n'est pas français je précise) a fait une carte d'identité avec le nom et l'adresse de la carte grise de la jeune fille, a réussi à faire un CT Ok toujours avec son nom, et moi après vérif de tous les papiers au même nom je l'ai acheté 1000€
Je précise que la vraie propriétaire a été contactée par moi après recherche sur le net et que ce n'est pas elle qui est venue me chercher
Donc faux papier d'identité, faux contrôle technique, faux kilométrage une vraie arnaque
Je veux me retourner contre le garage qui a dû fournir un faux CT, car les papiers tous me semblent authentiques. Sinon que puis-je faire

Par **mimi493**, le **11/11/2010 à 12:00**

Si c'est un faux CT, ce n'est sûrement pas le garage mentionné sur le CT qui l'a fait.
Désolée, mais l'histoire ne colle pas - la CG aurait dû avoir la mention "vendu pour pièce" ou équivalent (sinon, interdit de vendre sans CT). Est-ce que la CG a un coupon/coin détachable ? - 650 euros pour une voiture destinée à être vendue pour pièce alors qu'elle a 135 000 km ... et qu'elle en fait 1000 en bon état ???
La présumée victime me semble douteuse.
LE propriétaire a fait une CNI au nom d'une femme - comment savez-vous qu'il n'est pas français s'il a montré une CNI ?
Donc en gros, aujourd'hui, la voiture appartient toujours au propriétaire puisqu'aucune preuve de vente et la votre est fautive.

Par **dvd26**, le **17/09/2011 à 08:14**

Bonjour,Je déterre ce sujet pour éviter d'en créer un autre similaire.Je souhaitais faire l'acquisition d'une voiture d'occasion, et j'ai trouvé une affaire qui me semblait intéressante : Une Opel Vectra. Je prend RDV. Sur place, très bon état général extérieur, intérieur quasi impeccable. Là où ça se corse, c'est au moment où je lui parle du contrôle technique. Il me dit que le véhicule vient d'arriver et qu'il n'avait pas encore fait mais qu'il s'engageait à le faire contre un versement d'un acompte non encaissé. Il s'est présenté en tant que pro mais c'est vraiment un petit truc : petit parking avec 20 Voitures dedans, petite cabane pour le bureau. Il m'a dit également que c'était lui qui faisait le C.T. Pour finir j'ai réussi à négocier la carte grise en plus, puis je suis parti sans laisser d'acompte en disant que je repasserai peut-être. Alors bon, moi ça m'a pas spécialement alerté, mais quand j'en ai parlé à mon entourage ils m'ont tous prévenu que c'était pas une procédure normale, et des risques que ce soit une arnaque. C'est vrai que je vois absolument pas comment je pourrais lui faire confiance sur la qualité de ce CT. J'ai cherché sur le net quelles étaient les normes ou certifications que je peux demander pour vérifier, mais j'ai rien trouvé sur le sujet. Le top serait que je puisse faire faire le CT dans un autre garage dans lequel je pourrais avoir confiance, mais ça ça m'étonnerait qu'il accepte. Que faire? J'ai vraiment très envie d'avoir ce véhicule si la mécanique est OK. Merci d'avoir pris le temps de lire ma petite histoire et des éventuels conseils qui vous pourrez me donner.

Par **journalistecapa**, le **02/05/2012** à **12:19**

bonjour, je suis journaliste chez Capa presse. Je suis en train de préparer un reportage sur l'arnaque autour de voitures et du permis de conduire.Je suis à la recherche d'histoires et de témoignages autour de ce sujet: arnaque au contrôle technique, rachat de voiture d'occasion frauduleux..n'hésitez pas à me contacter:Emilie grallnegrall@capatv.com01 40 45 47 5106 22 87 59 62

Par **lila**, le **11/06/2012** à **07:26**

Bonjour, j'ai acheté une voiture où les propriétaires m'ont fait que des éloges sur leur voiture!!!! je n'ai pas pu utiliser ma voiture pendant un mois et demi pour des raisons de santé!! depuis peu je l'utilise et je me rends compte qu'il y a beaucoup de choses qui ne marchent pas dans ma voiture!!!! j'ai fait refaire le contrôle technique de mon côté et il s'avère que le contrôle technique fait par les propriétaires qui m'ont vendu la voiture est faux!!!!!! que dois-je faire????? dois-je porter plainte contre le contrôleur et le propriétaire???????